

[Text]

Therefore to supplement our brief and to give you an indication of how the grass roots farmer feels about Bill C-155, we have prepared some individual presentations from individual producers. At this time I would like to call on Harley Fried to read a brief by Art Brevig.

Mr. Harley Fried (National Farmers Union of Alberta): Thank you, John. As John has mentioned, I am reading a brief prepared by one of our members who unfortunately could not attend today.

The Chairman: We are running into a bit of a problem, and I will have to have the advice of the committee because our criteria stated quite clearly that briefs had to be submitted in advance. If we start having the reading of briefs before the committee, we will never be able to hear, in my opinion, the various delegations who want to be heard. Now, we will accept written briefs and ensure they are distributed to the members of the committee. But with the time limitations we have, I do not see how we can have the reading of briefs, so I want the advice of the committee on this.

Mr. Mazankowski.

Mr. Mazankowski: Mr. Chairman, perhaps Mr. Fried is merely supplementing or complementing the brief which is being presented by the National Farmers Union, and if this is the case, I think we should hear it.

Some hon. Members: Hear, hear.

The Chairman: Mr. Bockstael.

Mr. Bockstael: Mr. Chairman, on a point of order. We made the rules, and said they were going to apply equally to everyone, and said that people who have not filed on time would have the privilege of submitting their brief to the secretary and I think we should make the rules the same for everyone . . .

Mr. Mazankowski: Mr. Chairman, with respect, we have been flexible. Yesterday we heard people who had served notice they were going to present a brief. We saw the brief when the presentation was made.

An hon. Member: We saw it, but it was not read.

Mr. Mazankowski: I think in fairness we have a brief which has been submitted by the National Farmers Union. The spokesman has said he wants to supplement the brief by additional representations by the various members he has with him, and I think it is incumbent on the committee to hear what they have to say.

The Chairman: Mr. Kilgour.

Mr. Kilgour: Very briefly, Mr. Chairman. Mr. Oberg is a constituent of mine, or at least his office is in my constituency. I am sure the brief is very, very short. Could they not be permitted to read it with the concurrence of the Liberal members. I am sure it will be very short.

An hon. Member: He is my constituent though.

[Translation]

ment. C'est pourquoi, pour compléter notre mémoire et pour vous donner une idée de ce que les agriculteurs pensent du projet de loi C-155, nous avons préparé quelques exposés rédigés par des producteurs. J'aimerais maintenant demander à M. Harley Fried de lire un mémoire préparé par Art Srevig.

M. Harley Fried (Union nationale des agriculteurs de l'Alberta): Merci, John. Comme John l'a mentionné, je vais vous faire la lecture d'un mémoire préparé par l'un de nos membres qui n'a malheureusement pas pu assister à la séance d'aujourd'hui.

Le président: Cela présente une petite difficulté et il me faudra consulter le Comité parce que nous avions prévu, dans nos critères, que les mémoires devaient être présentés d'avance. Si nous commençons à lire des mémoires au Comité, nous ne pourrions jamais, je pense, entendre les diverses délégations qui voudraient être entendues. Maintenant, nous accepterons les mémoires écrits et verrons à ce qu'ils soient distribués aux membres du Comité. Mais, étant donné les contraintes de temps, je ne vois pas comment nous pouvons permettre qu'on fasse lecture de mémoires, je demande donc au Comité de me donner son avis à ce sujet.

Monsieur Mazankowski.

M. Mazankowski: Monsieur le président, M. Fried ne fait peut-être que compléter ou complémenter le mémoire présenté par l'Union nationale des agriculteurs, et dans ce cas, je pense que nous devrions l'entendre.

Des voix: Bravo.

Le président: Monsieur Bockstael.

M. Bockstael: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Nous avons établi les règles, nous avons décidé qu'elles s'appliqueraient à tous et nous avons dit que les gens qui n'avaient pas déposé leur document dans les délais pourraient remettre leur mémoire au secrétaire; je pense que nous devrions suivre la même règle pour tout le monde . . .

M. Mazankowski: Monsieur le président, sauf votre respect, nous devons faire preuve d'une certaine souplesse. Hier, nous avons entendu des gens avaient donné préavis qu'ils allaient présenter un mémoire. Nous avons vu le mémoire au moment de l'exposé.

Une voix: Nous l'avons vu, mais il n'a pas été lu.

M. Mazankowski: Je pense qu'en toute justice il s'agit d'un mémoire qui a été présenté par l'Union nationale des agriculteurs. Leur porte-parole a dit qu'il voulait compléter le mémoire par des représentations supplémentaires préparées par différents membres et je pense qu'il incombe au Comité d'entendre ce qu'ils ont à dire.

Le président: Monsieur Kilgour.

M. Kilgour: Très brièvement, monsieur le président. M. Oberg est un de mes commettants, ou du moins son bureau est dans ma circonscription. Je suis sûr que le mémoire est très, très court. Ne pourrions-nous pas lui permettre de le lire avec l'accord des députés libéraux. Je suis sûr qu'il sera très court.

Une voix: C'est mon commettant, toutefois.